

BULLETIN TRIMESTRIEL du Syndicat
National des Enseignements du Second
degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE
264 BD DE LA MADELEINE
06000 NICE

Tél: 04-97-11-81-53

Fax: 04-97-11-81-51

Mel: s3nic@snes.edu

CCP MARSEILLE 492724

Périodique inscrit à la commission

paritaire du 30.09.2020 sous le

n°0920505550 ISSN: 11529954

Direction de la publication: JL Cinque

Prix au n° 1 euro

Abonnement annuel 3 euros

Imprimerie spéciale SNES



Supp. n° 1 au NICE-SNES n° 238 décembre 2015
S3 aux S1+CA+BD
Nice, le 2 février 2016

SOMMAIRE

p.1/1 Préparation du Congrès académique ...

p.2/2 Proposition de déroulement

p.3/2 Thèmes de réflexion des commissions

p.4/2 Accès au congrès

p. 3 Annexe 1 : Convocation

p. 4 Annexe 2 : Fiche d'inscription individuelle

p. 5 Annexe 3 : Fiche de délégation

INFOS AUX S1

CONGRÈS ACADÉMIQUE DU SNES-FSU

**Le congrès académique
du SNES-FSU aura lieu
au CMCAS « le Rayet » à Falicon
dans les Alpes-Maritimes
les jeudi 10 et
vendredi 11 mars 2016**

Une contribution par établissement !

Il est essentiel qu'aucun établissement ou CIO ne se tienne à l'écart de la réflexion autour des thèmes du Congrès.

D'ici le 10 mars, chaque S1 doit se réunir pour participer à la réflexion commune : pour cela, n'hésitez pas à utiliser l'heure mensuelle d'information syndicale et à solliciter la participation des militants de la section académique ou des sections départementales. N'hésitez pas à nous faire parvenir par courrier ou par mail (s3nic@snes.edu) des contributions, des amendements aux différents pré-rapports.

Pour des contraintes d'organisation (repas, hébergements), veuillez vous inscrire avant le vendredi 4 mars 2016. Merci.

Les documents préparatoires au Congrès seront publiés dans le supplément à l'U.S. du 11 février 2016, et seront téléchargeables sur :

<http://www.snes.edu/36-P-Pour-preparer-le-congres-janvier-2016.html>

Une délégation élue par le congrès académique de Falicon portera les mandats et contribuera aux débats du congrès national du SNES-FSU. Il se déroulera à Grenoble du lundi 28 mars au vendredi 4 avril 2016.

Qui participe au congrès ?

Le Congrès académique est constitué :

- par les délégués mandatés des S1 (section d'établissement) de l'Académie, à raison de 1 délégué par tranche de 30 syndiqués (tranche complète ou incomplète),
- par les membres élus de la Commission Administrative Académique,
- par les membres élus des Bureaux départementaux (S2), dans la limite de 7 membres, fixés proportionnellement aux tendances.

La participation au congrès est un droit.

Vous trouverez en annexe les documents pratiques nécessaires pour le congrès : convocation, fiche individuelle d'inscription, fiche de délégation.

PROPOSITION DE DÉROULEMENT DU CONGRÈS ACADÉMIQUE

Jeudi 10 mars

9h00	Accueil des délégués
9h30	Adoption de l'ordre du jour, Résultats des votes Compléments au rapport d'activité et débat
12h00	Repas
13h30	Travaux en commission sur les 4 thèmes
19h00	Repas
20h30	Réunions des courants de pensée.

Vendredi 11 mars

8h30	Rapport du thème III
10h00	Rapport du thème IV et modifications statutaires
12h00	Élection de la délégation au congrès national
12h30	Repas
13h30	Rapport du thème I
15h00	Rapport du thème II
16h30	Conclusion

THÈMES DE RÉFLEXION DES COMMISSIONS

THÈME 1 – Réussir du collègue au lycée

THÈME 2 – Revaloriser nos métiers

**THÈME 3 – Pour une société plus juste,
plus solidaire et plus démocratique**

**THÈME 4 : Pour un syndicalisme offensif,
rassemblé et porteur d'espoir.**

Pour chaque commission du Congrès académique, le dépôt des textes et contributions se fera en fin de commission.

Adresse du site où aura lieu le congrès académique :

CMCAS

Centre de vacances "Le Rayet"

1561 Route du Mont-Chauve

06950 Falicon

CONVOCAATION

Nom et prénom :

Établissement :



Cher(e) Camarade,

Tu es prié(e) d'assister à la réunion statutaire du Congrès académique du SNES-FSU, dont tu es membre au titre de :

- membre de la Commission administrative
- délégué du Bureau départemental 06
- délégué du Bureau départemental 83
- délégué de la Section d'établissement

Le Congrès aura lieu les jeudi 10 (à partir de 8h30) et vendredi 11 mars (jusqu'à 17 h), à Falicon dans les Alpes-Maritimes, en présence d'un responsable national.

Proposition d'ordre du jour:

Jeudi 10 mars

9h00 Accueil des délégués
9h30 Adoption de l'ordre du jour,
Résultats des votes
 Compléments au rapport d'activité et
débat
12h00 Repas
13h30 Travaux en commission sur les 4 thèmes
19h00 Repas
20h30 Réunions des courants de pensée.

Vendredi 11 mars

8h30 Rapport du thème III
10h00 Rapport du thème IV et modifications
statutaires
12h00 Élection de la délégation au congrès
national
12h30 Repas
13h30 Rapport du thème I
15h00 Rapport du thème II
16h30 Conclusion

La présente convocation vaut mandat pour l'autorisation d'absence, qui est de droit (décret n° 2013-451 du 31 mai 2013 modifiant le décret n° 82-447 du 28 mai 1982).

Bien cordialement,
le secrétaire général
Alain Galan.

Découper suivant le pointillé et joindre cette convocation remplie à la demande d'autorisation d'absence que tu adresseras par la voie hiérarchique au Recteur, sans délai, si nécessaire pour le jeudi 10 et /ou le vendredi 11 mars. Voici un modèle éventuel de demande d'autorisation d'absence: "J'ai l'honneur de solliciter un congé le ..., afin d'assister aux travaux du Congrès de mon syndicat, qui aura lieu à Falicon (06).

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION AU CONGRÈS

Chaque participant au Congrès doit impérativement compléter, avec précision, une fiche d'inscription (faire des copies si nécessaire) et la retourner au SNES-FSU (264, bd de la Madeleine 06000 NICE) pour le **vendredi 4 mars 2016**, dernier délai.

Si nous n'avez pas le temps d'envoyer cette fiche, téléphonez-nous les renseignements (04.97.11.81.53) ou faxez-les (04.97.11.81.51).

Les fiches d'organisation nous sont **indispensables** pour prévoir les repas et les hébergements, et pour adresser au Recteur la liste des participants ayant demandé une autorisation d'absence.



Nom et prénom:

Adresse et n° de tél.:

Établissement:

Je viens au Congrès en tant que:

- délégué de S1 *
- membre de la CA *
- désigné par le Bureau départemental 06 *
- désigné par le Bureau départemental 83 *
- participant à titre individuel

* : les frais de déplacement seront remboursés.

Repas: je m'inscris pour le repas de jeudi 10 midi	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
je m'inscris pour le repas de jeudi 10 soir	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
je m'inscris pour le repas de vendredi 11 midi	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non

Hébergement: je demande l'hébergement pour la nuit du 10 au 11	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
---	--------------------------	-----	--------------------------	-----

Note importante concernant les repas et hébergements: ces prestations étant fournies par la CMCAS, les congressistes souhaitant bénéficier de ces prestations doivent impérativement retourner la présente fiche au S3 pour le 4 mars. Cela facilitera l'organisation et donc le bon déroulement du congrès.

Demande d'autorisation d'absence déposée:

- pour le 10 mars:	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
- pour le 11 mars:	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non

Une fiche par congressiste, SVP!

